

DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

DIEPAT/08-415-529 du 25/02/2008

NOTATION, AVANCEMENT D'ECHELON DES PERSONNELS ATOSS

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme SAUVAGET - Tel : 04 42 91 72 28 pour les personnels administratifs catégories A (sauf CASU), B, C - Mme CAMPION - Tel : 04 42 91 74 37 pour les CASU - Mme VINCENT - Tel : 04 42 91 72 44 pour les personnels techniques, sociaux et de santé

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, pour simple information, le calendrier académique des opérations concernées :

1 – Les commissions administratives paritaires académiques chargées d'examiner les demandes de révision de note pour la période du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2007 seront réunies selon le calendrier ci-dessous :

Corps	Dates
C.A.S.U.	Lundi 25 février 2008
Adjointes Administratifs	Mardi 26 février 2008
Adjointes techniques de laboratoire	Jeudi 28 février 2008
S.A.S.U.	Vendredi 29 février 2008
ADAENES	Lundi 3 mars 2008
Personnels infirmiers	Mardi 4 mars 2008
Assistants de service social	Jeudi 6 mars 2008
Adjointes techniques des établissements d'enseignement	(cf paragraphe 4)

2 – La notation définitive de ces personnels sera arrêtée à l'issue des travaux ; et les réductions d'ancienneté d'échelon qui en résultent seront réparties simultanément.

3 – La campagne de promotions d'échelon pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008 sera dans ces conditions prochainement mise en place, afin que les effets financiers au bénéfice des personnels concernés puissent se produire à compter du mois d'avril 2008.

4 – Cas particulier des Adjointes techniques des établissements d'enseignement (ATEC) : la même procédure sera mise en place avec un mois de décalage pour les ATEC des services académiques et des ATEC qui sont mis à disposition (MAD). Les consignes et informations utiles seront données après la réunion de la commission d'harmonisation des notes qui se réunira le mardi 4 mars 2008.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille